



**Editorial**

## 1000 cafés : Une nouvelle aventure

### 1000 cafés, c'est-à-dire ?

Comme annoncé précédemment, notre commune a candidaté à l'opération « 1000 cafés ».

Pour rappel, cette structure souhaite contribuer à la revitalisation des petites communes rurales en ouvrant 1000 cafés dans 1000 communes de moins de 3 500 habitant.e.s.

L'objectif est de proposer à la population un lieu de convivialité (*bar, épicerie, petite restauration rapide, organisation d'évènements culturels,...*) mais également un lieu doté de multiples services. (*Tabac, journaux, retrait argent, point colis, point Poste, ...*)

Les communes intéressées s'engagent à mettre à disposition un local et un logement. 1000 cafés assure ensuite le recrutement et la formation des gérants puis l'installation et le suivi de l'activité avec des démarches simplifiées. En effet, le nombre important de cafés lancés par le groupe sur le territoire permet des achats groupés et une gestion collective. (*Vous trouverez une présentation de la structure 1000 cafés et de leur démarche à l'intérieur de ce bulletin*)

### Notre candidature

L'an dernier, leur équipe venait visiter notre commune et découvrir le projet de réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes incluant un local commercial.

Suite à cette visite, différents échanges entre la commune et 1000 cafés ont permis d'affiner le projet et de voir le passage de notre dossier en commission fin février.

Le résultat est positif ; notre candidature a été retenue et nous sommes donc très heureux de vous annoncer que Grâce-Uzel figure sur la carte des communes inscrites au programme pour bénéficier de leur appui. Une réelle opportunité !

Deux communes ont été retenues sur l'ensemble de la région Bretagne ; l'autre étant St Gérard (56).

### Les travaux de la salle

Le projet va pouvoir évoluer dans sa globalité car les travaux de la salle vont débuter fin mai avec la partie désamiantage. Nous vous tiendrons informés des différentes étapes des travaux dans ce bulletin.

1000 cafés et votre municipalité vous invitent et vous encouragent à vous intégrer au projet en participant aux prochaines rencontres ayant pour but de préparer au mieux l'installation de ce nouveau commerce. Vous pouvez également transmettre de nouvelles idées de services dont vous souhaitez bénéficier. (n'hésitez pas à en parler avec les membres du conseil municipal ou à passer en mairie)

Avec une ouverture prévue début 2022, nous ne pouvons en effet que poursuivre avec optimisme car la crise Covid, grâce à la vaccination et aux efforts de chacun, sera derrière nous et nous pourrons retrouver la convivialité et les rencontres qui nous manquent tant actuellement.

1000 cafés... services, partage, rencontres et revitalisation...

A nous, à vous, de saisir la main qui nous est tendue !...

D'ici là, prenez soin de vous et de vos proches

Anaïk LUCAS

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2021

Présents : F.HINDRÉ- A.LUCAS - N.THOMAS -L.LAINÉ - A.DAVID -S.ABRAHAM-  
J.M.VIDELOT -P.THOMAS-S.LE MÉE- M.PINÇON- S.GILLOT

M. Jean-Marc VIDELOT a été désigné comme secrétaire de séance.

## SUBVENTIONS 2021

Suite aux demandes de subventions déposées par les différentes associations, voici le tableau des subventions allouées :

<u>PARTICIPATIONS</u>	<u>2021</u>
CLSH UZEL	Sur facture
CLSH TREVE	Sur facture
COMICE AGRICOLE	280,00 €
OGEC NOTRE DAME/ENF/AN	796,00 €
<u>SUBVENTIONS</u>	
<u>COMMUNE</u>	
SOCIETE DE CHASSE	300,00 €
AFN (Anciens d'Algérie)	100,00 €
TEMPS DANSE	250,00 €
COMITE PAROISSIAL	260,00 €
THEATRE	500,00 €
ASSOS BIKE CX	250,00 €
ASSOCIATION PATRIMOINE COMMUNAL	500,00 €
<u>HORS COMMUNE</u>	
CAAH 22	200,00 €

## CESSION D'UNE PARCELLE AU PROFIT DE M. MME LE CLÉZIO

M. le Maire présente la démarche mise en place pour la cession d'une parcelle cadastrée ZD 29.

Le Conseil Municipal, après délibération :

**DONNE SON ACCORD** pour procéder à la vente de la parcelle cadastrée section ZD 29 pour 1 a 84 ca

appartenant à la Commune de Grâce-Uzel,

**DÉCIDE :**

que la vente de la parcelle se fera sur la base de 0.50 €/ m<sup>2</sup>

de dispenser Monsieur le Maire, par application de l'article R 2241-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, de procéder à l'accomplissement des formalités de purge des privilèges et hypothèques inscrits pour les acquisitions amiables dont le montant n'excède pas 7 700,00 €.

**PRECISE** que pour toute acquisition, les frais de bornage et les frais de rédaction d'acte - droits de publicité foncière seront supportés par les acquéreurs.

**SOLLICITE** auprès du Centre de Gestion des Côtes d'Armor - Service Droit des Sols / Rédaction d'actes, une mise à disposition de personnel afin de rédiger l'acte en la forme administrative.

**DESIGNE** Mme Anaik LUCAS, adjointe, pour représenter la Commune en tant que partie à l'acte.

## ENTRÉE AGGLOMÉRATION

Dans le cadre des travaux du lotissement du Clos Rémi, Monsieur le Maire propose que le panneau d'entrée de l'agglomération soit installé entre le terrain de M.MOALLIC et le cimetière.

Le Conseil Municipal prononce un avis favorable.

## **RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE ANNÉE 2021**

Suite à l'avis favorable de principe du Comité Technique relatif à la détermination des ratios d'avancement de grade, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement à l'avancement des grades :

Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> Classe  
Adjoint Technique Principal de 1<sup>ère</sup> Classe

## **STATION PATAUTIVY : REMPLACEMENT DU FILTRE A CALCAIRE**

Le filtre calcaire est obsolète et nécessite d'être remplacé ;

Monsieur le Maire propose d'étudier le remplacement de ce filtre par un filtre à calcaire terrestre, étant entendu que le calcaire marin actuellement utilisé n'est pas une solution pérenne.

La taille de ce nouveau filtre nécessite d'agrandir le bâtiment actuel.

Une étude de sols est exigée pour dimensionner la dalle supportant l'extension du bâtiment.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

A lancer une consultation pour le choix du bureau d'étude de sols

A lancer une consultation pour retenir le maître d'œuvre des travaux de remplacement du filtre et l'extension du bâtiment

A signer le marché de maîtrise

A signer la convention d'assistance du SDAEP pour l'aide au choix du maître d'œuvre et l'avis sur le projet.

## **ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DE VOIRIE 2021**

Par choix de cohérence et de mutualisation, il a été décidé de constituer un groupement de commandes en application des dispositions des articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique, approuvé par tous les organes exécutifs de tous les membres du groupement et portant sur le marché de travaux – programme de voirie 2021.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de retenir la procédure de groupement de commandes dont seront membres les communes ayant demandé l'adhésion au groupement et Loudéac Communauté Bretagne Centre.

La constitution du groupement et son fonctionnement sont formalisés par une convention.

Le groupement prendra fin au terme du marché.

Loudéac Communauté Bretagne Centre assurera les fonctions de coordonnateur du groupement ; procédera à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des candidats et signera puis notifiera le marché.

Chaque collectivité membre du groupement, pour ce qui la concerne, s'assurera de sa bonne exécution notamment en ce qui concerne le paiement des factures.

La commission d'appel d'offres sera celle de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

## **QUESTIONS DIVERSES**

## COUPURE D'ELECTRICITE

Des coupures de courant auront lieu sur la commune pour cause de travaux sur le réseau.



Mardi 13 avril de 14 h 00 à 16 h 00.

## ANTS

### Démarches administratives :

#### Rappel de la part de la préfecture des Côtes d'Armor :

Dorénavant la majorité des démarches administratives liées aux permis de conduire, aux immatriculations mais aussi à la demande de carte d'identité ou de passeport s'effectuent sur le [site officiel de l'ANTS](https://ants.gouv.fr). (<https://ants.gouv.fr>)

D'autres sites internet proposent la réalisation de ces opérations moyennant un surcoût. Nous vous invitons à consulter les conditions générales d'utilisation de ces sites avant d'effectuer votre démarche.



## VACCINATION COVID



Une quinzaine de Grâcieux a bénéficié de l'aide de la mairie pour l'inscription à la vaccination.

Nous continuons à accompagner ceux qui le souhaitent. N'hésitez pas à nous contacter.



# TRAVAUX

## Lotissement

Les travaux du lotissement du clos Rémi se poursuivent. Pose des longrines / des coffrets de chaque lot / terrassement.



Un chemin a été créé, allant du lotissement jusqu'à la rue Notre Dame. Un grillage rigide sera bientôt posé le long de l'école.



## Terrain multisports

L'entreprise Bertho a terminé le terrassement et la société SPORT NATURE viendra à partir du 19 avril poser les poteaux de la structure.



# OFFRE D'EMPLOI



## Recrutement d'un AGENT TECHNIQUE POLYVALENT

### MISSIONS :

Sous l'autorité du Maire, vous serez chargé(e) de :

Procéder à l'entretien, au nettoyage et à la maintenance des bâtiments communaux en effectuant des interventions de petite maçonnerie, petite plomberie, peinture, pose et installation d'équipements

Réaliser des travaux neufs ou en réaménageant des locaux (*aménagement intérieur, équipement, décoration*)

Assurer l'entretien et la mise en valeur des espaces verts (*taille, entretien, débroussaillage, plantation et entretien de fleurs, évacuation et valorisation des déchets verts*)

Assurer l'entretien de la voirie, du bourg et de toutes les infrastructures de la commune.

Assurer l'entretien courant des matériels et engins (*entretien et rangement des outils, réparations et dépannages de premier niveau*)

Gérer le matériel et les consommables en prévoyant la maintenance ou le renouvellement nécessaire, en renseignant les carnets de bord et documents relatifs à l'utilisation du matériel.

Programmer et suivre les éventuelles interventions extérieures.

### PROFIL :

Faire preuve d'autonomie et d'adaptabilité au quotidien dans l'organisation du travail.

Etre force de proposition, savoir prendre des initiatives tout en référant à l'autorité.

Disponibilité, polyvalence, rigueur, sens de l'écoute et de l'observation

Relation aux élus et aux usagers, droit de réserve et sens du service public

Accepter de se former tout au long de sa carrière.

Niveau d'études : titre ou diplôme homologué de niveau V (certificat d'aptitude professionnelle)

Permis B obligatoire, Permis PL souhaité

### TEMPS DE TRAVAIL :

35h hebdomadaire

*A partir du 1er septembre 2021*



# UN CHANGEMENT DE COLLECTE, MAIS POURQUOI ?

## LE CONSTAT

- 1 Différents modes de collecte observés sur le territoire
- 2 Une volonté de mieux trier pour générer des économies (diminution des tonnages, des coûts de transport et d'incinération) et engendrer des recettes liées au tri (bacs jaunes)
- 3 Une collecte ordures ménagères et tri sélectif qui connaît de plus en plus d'incertitudes impliquant des retus de tris engendrant ainsi un coût supplémentaire pour l'EPIC variant de 100 000 à 150 000 € par an.

## DE NOUVELLES ORIENTATIONS

**L'ÉTUDE**  
Une étude comparative a été lancée en 2018-2019 sur les modes de collecte. Une analyse comparative a démontré l'avantage financier de passer en prestation de services : une estimation en régie de 2,02 M € contre 1,5 M € en prestation.

**LES OBJECTIFS**  
1. Diminuer le volume de déchets par habitant et par an (objectif : passer de 170 kg à 120 kg)  
2. Améliorer la qualité du tri par un mode identique de collecte sur tout le territoire  
3. Équiper les habitants en bacs pucés pour préparer le futur incinérateur (horizon 2022-2023)  
4. Anticiper le zéro enroussiement et la hausse future de la TGAP « déchets »  
5. Développer la collecte de bio-déchets et la pratique du compostage

**LA NOUVELLE COLLECTE**  
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif est assurée par le Groupe BRAN-GEON, entreprise sélectionnée par appel d'offres : 1,6 millions d'euros en régie.

### DOTATION POUR LES PARTICULIERS

DOTATIONS	OMR		Tri sélectif	
	Choix 1	Choix 2	Choix 1	Choix 2
1 pers.			120 L	240 L
2 pers.	120 L		240 L	240 L
3 pers.		240 L		360 L
4 pers.	240 L			
5 pers.		360 L		
6 pers.	360 L			

## LE BUDGET 2021

LES DÉPENSES	
<b>COLLECTE</b> 1 600 000 € <small>cont. 1,3 M € prestation Bran-geon</small>	<b>DÉCHETTERIES</b> 2 100 000 €
<b>TRAITEMENTS DES DÉCHETS</b> 2 700 000 €	
<b>LES RECETTES</b>	
<b>ÉCO-ORGANISME</b> 950 000 €	<b>Matières</b> : 100 000 € ; <b>Locations</b> : 60 000 € ; <b>Divers</b> : 40 000 €
<b>REOM</b> La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères équilibre le budget 5 250 000 €	

**6,4 millions d'euros**

## LA REDEVANCE

La redevance est une facture établie, pour les particuliers, sur le volume du conteneur remis et non plus sur la composition familiale. Pour les professionnels, la redevance est calculée sur le nombre et le volume des conteneurs remis ainsi que sur la fréquence de collecte choisie. Elle sera adressée aux propriétaires, propriétaires-bailleurs et aux professionnels.

### Pour les particuliers

CONTENEURS	PARTICULIERS	GÎTES	RÉSIDENCES SECONDAIRES	PPA* Part Fixe Adresse Relais de conteneurs
120 L	175 €	101 €	101 €	55 €
240 L	235 €	124 €	124 €	
360 L	295 €	147 €	147 €	

\*Montant facturé à tout foyer ayant refusé de s'équiper des nouveaux conteneurs.

### Pour les professionnels

CONTENEURS	CO.5 tous les 15 jours	C1 1 fois/semaine	C2 2 fois/semaine	C3 3 fois/semaine
120 L	175 €	219 €	241 €	252 €
240 L	235 €	294 €	323 €	338 €
360 L	295 €	369 €	406 €	424 €
770 L	590 €	738 €	811 €	848 €

### PRATIQUE

Pour obtenir vos conteneurs, un numéro : **0 805 95 29 31**

## POURQUOI UNE AUGMENTATION ?

- L'augmentation découle de plusieurs facteurs :
- évolution à la hausse des tarifs de Kenval (à la tonne) (+ 72 % pour le bois, + 103 % encombrants, + 56 % gravais, + 75 % déchets verts, + 27 % transport rotation) ;
  - des recettes matières en constante diminution ;
  - un décalage de 1 à 2 années de la perception des recettes ;
  - une TGAP qui va augmenter de 2022 à 2025 ;
  - des investissements à prévoir sur les installations de Kenval (incinérateur de Planguenoual) ;
  - des impayés cumulés de 2 650 000 €.

## POUR MIEUX COMPRENDRE...

- Mon bac est cassé, comment le remplacer ?**  
Il est changé gratuitement par le Groupe Bran-geon
- Mon bac cause un accident, qui est responsable ?**  
C'est la Responsabilité Civile de l'usager qui intervient
- Je ne suis pas collecté en porte à porte car il est impossible de faire demi-tour, comment ça se passe ?**  
Une aire de stockage a été installée pour le stockage des bacs. Néanmoins, il faut positionner les bacs sur le lieu de collecte comme si on était en porte à porte
- Comment positionner mon bac ?**  
Lorsqu'un marquage est dessiné, positionnez votre conteneur comme indiqué. Pour les autres positionnez votre bac ouverture du conteneur face à la route
- Je suis locataire et je ne suis pas encore équipé : le dois-je demander à mon propriétaire d'effectuer les démarches**  
En cas de non-collecte, appelez loud&ac commu- nauté pour signaler l'anomalie : 02 96 66 40 10
- Je ne suis pas encore équipé : appeler le 0805 95 29 31**
- Je souhaite modifier le volume de mon bac : ce sera possible courant de l'année 2021**
- J'ai mal calibré mon bac : si lors de la collecte sont constatés des débordements à répétition, un changement de bac sera imposé par le service de collecte**
- J'ai de la rubalise « bac non conforme » apposée sur mon bac : vous devez demander en urgence un nouveau bac pucé.**
- Pour rappel, les bacs doivent être présentés la veille et il convient de les laisser jusqu'au lendemain. La collecte a lieu de 4 h le matin à 22 h. Parfois un incident peut générer des retards.**

## PASS'ENGAGEMENT

### Pass'engagement pour une citoyenneté active et responsable

Le pass'engagement propose aux jeunes de 18 à 25 ans de s'engager bénévolement dans une association costarmoricaine ou un centre social sur une action visant à rendre service aux personnes (solidarité, jeunesse, personnes âgées, aide aux devoirs...), de septembre 2021 à juin 2022. En contrepartie de cet engagement (2h minimum par semaine), un financement est accordé pour soutenir un projet personnel et / ou professionnel octroyant une bourse pouvant aller jusqu'à 1200 €.



**Les candidatures doivent être déposées avant le 1er juin 2021.**

(suite au dépôt de dossier, un entretien sera proposé à tout postulant éligible au dispositif)  
Renseignements et dossier à télécharger sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr) ou [caf.fr](http://caf.fr)

## SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

### Le Service National Universel : s'informer, s'inscrire, s'engager

Le Service National Universel (SNU) promotion 2021 s'adresse à tous les jeunes Français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent, sur la base du volontariat, s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

#### Les étapes clés

- Un séjour de cohésion du 21 juin au 2 juillet, dans un autre département.
- Une mission d'intérêt général près de chez soi de 84h réparties au cours de l'année qui suit
- Un engagement volontaire facultatif : les jeunes de 16 ans à 25 ans peuvent s'engager de 3 mois à un an et effectuer une mission dans le cadre des dispositifs d'engagement existants : Service civique, sapeur-pompier volontaire, réservistes, volontariat des Armées ou de la Gendarmerie, bénévolat associatif, etc., et concernent des secteurs très variés : l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine, l'environnement, la défense et la sécurité...

Information et inscription sur <https://www.snu.gouv.fr/>





## ANCIENS D'ALGERIE



La cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie s'est tenue de manière restreinte en raison des recommandations sanitaires.

A l'issue de la lecture de la lettre de la ministre des anciens combattants, Mr Claude Corgnet, président le section locale, a déposé une gerbe en mémoire des disparus.

Une minute de silence a été observée en leur mémoire.

## DON DU SANG

**Nouvelle collecte de sang au Palais des congrès et de la culture,**

☑ [le mardi 13 avril](#) et [le mercredi 14 avril](#)

☑ [de 11 h à 13 h](#) et [de 15 h 30 à 19 h](#).

Au préalable, les donneurs doivent obligatoirement **prendre rendez-vous**

- soit sur : le site [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr), rubrique « Rdv en ligne » ;

- soit sur l'application « don de sang » à télécharger gratuitement sur smartphone ou tablette.

(L'amicale précise également que le délai entre deux dons étant de 47 jours, les personnes ayant fait un don lors de la collecte des 23 et 24 février ne pourront pas le faire cette fois-ci.)



# LE PROGRAMME « 1000 CAFES » ET LE GROUPE SOS



## Pourquoi « 1000 cafés » ?

Afin de développer le lien social et les services de proximité dans les villages de France, le GROUPE SOS a annoncé la création et la reprise partout en France (métropole et Outre-Mer) de 1000 cafés multiservices dans des communes de moins de 3 500 habitant.e.s.

L'initiative prise par le GROUPE SOS répond à un contexte de fracture territoriale et de sentiment d'abandon des territoires ruraux au profit des aires urbaines :

-60% des communes rurales n'ont plus de petits commerces (les  $\frac{3}{4}$  en possédaient un en 1980). La proportion tend naturellement à fortement augmenter dans les communes de moins de 1 500 habitant.e.s ;

-Le nombre de débits de boisson est passé de 500 000 à 40 000 en 100 ans (-92%)

Or, la création d'espaces de convivialité et de services dans ces communes fait l'objet de fortes attentes :

-82% des habitants des communes de – de 5000 habitants souhaitent avoir un café dans leur commune;

-32% de la population française réside dans une commune de moins de 3500 habitant.e.s

Pour contribuer à apporter une solution à ce défi, nous avons souhaité lancer le programme "1000 cafés".

## En quoi consiste l'opération « 1000 cafés » ?

Le programme "1000 cafés" a vocation à développer au sein d'une commune en lien avec les communes et leurs habitant.e.s :

-Un café avec licence IV et une petite restauration légère ;

-au sein duquel sont proposés des services de proximité répondant aux besoins de la commune.

Parmi le panel de services proposés et co-construits avec les habitant.e.s, figurent : le point presse ; le dépôt de pain; l'offre d'épicerie et l'offre de produits frais locaux ; le relais poste; le point relais ; les points d'accès numérique et accompagnement à l'utilisation ; l'accompagnement aux démarches administratives ; le programmation culturelle ; l'espace de rencontres et d'activités pour le tissu associatif et entrepreneurial local ; l'espace de co-working ; le point d'informations relais sur les offres touristiques du territoire ; les solutions de mobilité ; des services aux personnes âgées ; la conciergerie, etc.

## Quel est le rôle du GROUPE SOS dans le programme "1000 cafés" ?

Dans le cadre de l'initiative "1000 cafés", le GROUPE SOS est opérateur. Il crée et reprend des cafés multiservices sur l'ensemble du territoire national.

Ainsi, avec « 1000 cafés », le GROUPE SOS :

*Endosse le risque entrepreneurial :*

"1000 cafés" assume le risque financier et crée ou reprend des cafés dans des communes rurales de moins de 3500 habitant.e.s qui n'ont plus de cafés ou risquent de le perdre ;

"1000 cafés" permet aussi à des personnes qui ont déjà un projet de création de café de le faire dans un cadre sécurisé en devenant gérants d'un établissement créé et détenu par « 1000 cafés ».

*Recrute et outille les gérant.e.s de ses futurs établissements :*

1000 cafés identifie les candidat.e.s à la gestion de ses cafés, en privilégiant les candidatures locales ;

1000 cafés sélectionne pour ses gérant.e.s des outils simples de gestion

1000 cafés accompagne chaque établissement en communication ;

- 1000 cafés accompagne chaque établissement dans la recherche de financements locaux (institutionnels, privés, participatifs) permettant de développer l'offre de services ;
- 1000 cafés permet à chaque établissement de s'inspirer des autres par une mise en relation via des espaces de rencontres et des outils collaboratifs ;
- 1000 cafés s'assure de la rémunération directe de la / du gérant.e et salarié.e. Le.a gérant.e a le statut de mandataire social non salarié. Il est rémunéré (base SMIC pour commencer), logé, et intéressé aux résultats de l'entreprise. Il n'a aucun budget propre à apporter ni investissement à faire dans l'établissement. Il ne prend pas de risque sur ses deniers personnels, ne dépend plus de l'accord de sa banque, etc. Il peut exercer cette activité dans un cadre sécurisé financièrement. La deuxième personne est salariée.

*Crée une dynamique de réseau et de mutualisation favorable au développement des cafés :*

- 1000 cafés favorise les producteurs locaux de produits frais et négocie en central pour l'ensemble de son réseau des contrats fournisseurs avantageux : matières premières, énergie, téléphonie, assurance, produits d'entretiens, etc. ;
- 1000 cafés noue des partenariats au niveau national pour permettre à chaque gérant de déployer plus simplement son offre multiservices : épicerie, mobilité, point d'accès numérique, connectique, programmation culturelle, services en direction des personnes âgées, etc.

*Développe l'offre de services des cafés :*

- 1000 cafés, en plus d'un café, développe des services de proximités utiles aux habitants dans les communes dans une démarche de co-construction avec les habitant.e.s

## **Qui est le GROUPE SOS ?**

Il y a 35 ans, le GROUPE SOS a été créé avec l'ambition de lutter contre les exclusions sous toutes leurs formes. Diversifiant progressivement ses activités, il répond aujourd'hui aux besoins de la société avec 8 secteurs d'activités : Jeunesse, Emploi, Solidarités, Santé, Seniors, Culture, Transition écologique, Action internationale. Avec 18 000 salariés, 550 établissements et services et 950 millions de CA, le GROUPE SOS est la première entreprise sociale européenne.

En plaçant l'innovation sociale au cœur de ses pratiques, le groupe démontre qu'il est possible de bâtir une organisation solide, capable de créer et pérenniser des activités économiques, tout en ayant un fort impact social. Notre mission : permettre à tous, quels que soient leurs parcours et leurs revenus, d'avoir accès à des services de qualité en lien avec leurs besoins essentiels : éducation, logement, inclusion sociale, insertion professionnelle, accès aux soins, accompagnement du grand âge... Nous développons également des dispositifs favorisant l'accès à la culture pour le plus grand nombre et encourageons l'émergence d'un autre modèle agricole et écologique. Nous sommes présents dans 44 pays avec des activités liées à la santé, au volontariat, à l'éducation et à la formation. Nous y soutenons également les acteurs de l'entrepreneuriat social.

Au travers du programme "1000 cafés", le GROUPE SOS apporte son expertise pour contribuer à répondre aux enjeux liés à la fracture territoriale.

## **Qui décide des services de proximité développés par l'établissement ?**

Chaque café a vocation à développer des services de proximité utiles aux habitant.e.s, c'est la raison pour laquelle le choix de ces services doit être co-construit. Dans un premier temps, le café ouvre ses portes sur son cœur de métier à savoir son café et une offre de petite restauration. Puis débute un second temps de co-construction avec les habitants pour définir au mieux le besoin du territoire. "Est-ce que ce sera un service de mobilité ou une offre de producteurs locaux ? " C'est le dialogue entre le représentant.e de l'établissement (le.la gérant.e), le.la Maire et les habitant.e.s du village bourg, qui permet de déterminer au mieux les services de proximité utiles au territoire et le « bouquet » de services de proximité qui sera développé.



## RECRUTEMENT

**LOUD-AC**  
communauté  
BRETAGNE CENTRE



**CIA S**  
LOUDEAC  
communauté

**RECRUTEMENT**

[www.aide-soins-domicile.bzh](http://www.aide-soins-domicile.bzh)

**RECRUTEMENT POUR LOUDÉAC – GUERLÉDAN/Mûr-de-Bretagne – PLÉMET – PLOUGUENAST-LANGAST/Plouguenast – SAINT-CARADEC – TRÉVÉ – UZEL**

**Notre ambition : le bien être des usagers**

**Notre priorité : la proximité et l'écoute**

**Votre possibilité : une carrière dans la fonction publique territoriale**

**Si votre projet professionnel est de venir en aide à nos aînés, alors rejoignez notre équipe d'auxiliaires de vie !**

**Diplômés ou pas, volontaires, sérieux, aimant le contact et l'aide à la personne.**

**Travail du lundi au vendredi & le week-end par roulement.**

## ASSOCIATIONS NATIONALES

### Présentation :

La PREVENTION ROUTIERE organise des actions contre l'insécurité routière, des journées de sensibilisation auprès des usagers et du grand public. (risques de l'alcool, du cannabis, de la vitesse, de la fatigue, de l'alcool au volant)



L'association organise aussi des séances d'éducation routière dans les écoles, des conférences auprès des seniors et assure la mise en place du label « ville prudente » comme à Loudéac par exemple.

### Les objectifs de LA PREVENTION ROUTIERE

Leur dernière campagne intitulée « Désarmons nos routes » de janvier 2021



Objectif de la campagne : montrer le moment où un véhicule, objet usuel du quotidien, peut devenir dangereux en cas de comportements à risque et comment les bons gestes suffiraient à désarmer nos routes.

« **Votre comportement peut transformer votre véhicule en arme. Changeons.** »

La campagne se fonde sur trois situations de conduite courantes auxquelles chacun d'entre nous peut s'identifier. Elle se concentre sur des comportements pouvant paraître anodins... mais qui entraînent des conséquences dramatiques sur la route, pour soi et pour les autres :

- répondre à un texto...
- s'assoupir quelques secondes...
- céder à une pointe de vitesse...

**Contacts** : Parc d'activité La Brétèche , Avenue St Vincent 35760 Saint-Grégoire

Tél : 02.99.23.10.30 - [bretagne@preventionroutiere.com](mailto:bretagne@preventionroutiere.com) Directeur : M. THOMAS Franck

**Site internet** : [www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)

[Vous trouverez sur le site plusieurs tests que vous pouvez réaliser \(révisions du code de la route, identification de situations à risque\)](#)



---

★ ★ ★ ★ ★

# AVIS DE RECHERCHE EN BRETAGNE

---

## 4 PLANTES INVASIVES **DANGEREUSES POUR MA SANTÉ**

COMMENT LES RECONNAÎTRE ?  
QUE FAUT-IL FAIRE ?



**L'AMBROISIE  
À FEUILLES D'ARMOISE**



**LE RAISIN D'AMÉRIQUE**



**LA BERCE DU CAUCASE**



**LE DATURA STRAMOINE**





## L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE



**SIGNALEZ-LA !**

### Comment reconnaître la plante ?

- Tige : ronde, pleine et poilue.
- Feuilles : de la même couleur sur les deux faces, divisées en plusieurs lobes jusqu'à la nervure centrale, extrémité fine et pointue.
- Fleurs : vertes en forme de cloches réunies en grappe au sommet de la plante.

### Quels risques pour ma santé ?

- Pollen très allergisant.

### Comment agir ?

- Ne pas laisser fleurir.
- Arracher en portant des gants avant la floraison.

## LA BERCE DU CAUCASE



**SIGNALEZ-LA !**

### Comment reconnaître la plante ?

- Très grande taille : de 3 à 5 m de haut.
- Feuilles : composées, profondément découpées pouvant atteindre 1 m.
- Ombelles : blanche, jusqu'à 50 cm de diamètre.
- Tige : robuste, creuse, cannelée, tachetée de pourpre.

Ne pas confondre avec la berce commune !

### Quels risques pour ma santé ?

- Provoque de très graves brûlures.

### Comment agir ?

- Ne pas toucher.
- Ne pas laisser grainer.
- Arracher à la bêche en se protégeant (gants, combinaison, bottes, visière).

## LE RAISIN D'AMÉRIQUE



**SIGNALEZ-LA !**

### Comment reconnaître la plante ?

- Tige : creuse, rougeâtre.
- Feuilles : à court pétiole, ovales et lancéolées.
- Fleurs : en grappes dressées, blanches à 5 pétales.
- Fruits : baies de 1 cm devenant pourpres à noires.

### Quels risques pour ma santé ?

- Plante et baies très toxiques après ingestion.

### Comment agir ?

- Ne pas consommer.
- Ne pas laisser grainer.
- Arracher à la bêche.

## LE DATURA STRAMOINE



**SIGNALEZ-LA !**

### Comment reconnaître la plante ?

- Taille : de 40 cm à 1 mètre de haut.
- Feuilles : irrégulièrement dentées avec un long pétiole.
- Fleurs : blanches, solitaires, en forme d'entonnoir plissé de 6 à 10 cm.
- Fruit : sphérique recouvert de nombreuses épines.

### Quels risques pour ma santé ?

- Plante et graines très toxiques après ingestion.

### Comment agir ?

- Ne pas toucher.
- Ne pas laisser grainer.
- Arracher avant la floraison.



★ ★ ★ ★ ★

# CONDUITE À TENIR SI VOUS OBSERVEZ L'UNE DE CES PLANTES

**Ne laissez pas ces plantes  
s'installer près de chez vous !**

**Déclarer chaque observation :**

1. Je prends une photo ;
2. Je localise très précisément sur une carte ;
3. J'envoie les informations par e-mail au référent (coordonnées ci-dessous) pour qu'il confirme l'identité de la plante.

**Ne pas semer ou planter  
Ne pas disséminer**

## CONTACTER VOTRE RÉFÉRENT

★ ★ ★ ★ ★

**François HINDRÉ  
Loïc LAINÉ  
Sylvie ABRAHAM**

**[mairiedegrace-uzel@orange.fr](mailto:mairiedegrace-uzel@orange.fr)**

Plaquette créée par :



02 23 21 18 18 - [fredon@fredon-bretagne.com](mailto:fredon@fredon-bretagne.com)  
[facebook.com/fredon.bretagne](https://www.facebook.com/fredon.bretagne)

Avec le soutien de :





## QUOI DE NEUF A L'ECOLE NOTRE DAME ?

### MI-CARÊME

Le jeudi 11 mars 2021, les élèves de l'école de Grâce-Uzel ont fêté la Mi-carême. Pour célébrer cette fête, ils se sont déguisés et ont fait des activités. Enfin, ils ont mangé des crêpes !



### PERMIS PIÉTON

Le vendredi 12 mars 2021, les élèves de CE-CM ont passé leur permis piéton. Une gendarme et une personne en service civique sont venues expliquer l'importance de ce permis. Les élèves ont fait un quiz d'entraînement. Puis, ils ont passé leur diplôme. Tous les élèves ont obtenu le diplôme !



### INSCRIPTIONS

La situation sanitaire ne nous permet pas d'organiser les portes ouvertes initialement prévues le 17 avril 2021. Nous vous proposons de nous contacter par mail ou par téléphone afin de prévoir un rendez-vous pour visiter l'école. Nous nous rendrons disponibles pour vous accueillir tout en respectant les gestes barrières. Au plaisir de vous rencontrer !



Inscriptions et visites  
sur rendez-vous

02.96.28.88.96  
eco22.nd.grace-uzel@e-c.bzh



## **AFFICHONS NOTRE PLUS BEAU SOURIRE**

Venez admirer les vitres de la mairie et de l'espace Arc-en-ciel, les enfants ont préparé une belle exposition. Avec les masques, nous ne voyons plus de beaux sourires, les enfants vous offrent donc le leur !



## **BULLETIN MUNICIPAL**

Plusieurs d'entre vous ont transmis leur adresse mail à la mairie pour recevoir le bulletin municipal en version numérique. Il est encore possible de le faire en envoyant un mail à :

[Mairiedegrace-uzel@orange.fr](mailto:Mairiedegrace-uzel@orange.fr)

Merci

## NETTOIE TON KILOMETRE

Dans le bulletin de décembre dernier, il nous était proposé de nettoyer les abords de la route ou du chemin lors de nos promenades, randonnées, courses à pied...

Sans jeu de mots, l'idée a fait son chemin !  
En effet, sur les routes parcourues lors de promenades, une gracieuse a pris le temps de ramasser les déchets découverts au fur et à mesure des kilomètres parcourus.

Bilan de l'opération :

- 5 canettes
- 2 bouteilles
- Du papier
- Un morceau de bâche
- un sac de courses
- des yaourts
- des boîtes de conserve
- un sapin de Noël...
- et beaucoup (trop) de paquets de cigarettes !



Cette initiative, nous a donné l'idée de promouvoir cette opération.

Nous avons fixé l'opération « nettoie ton kilomètre » au **17 avril 2021**.

L'idée est que durant cette journée, chaque habitant ou habitante se sentant concerné(e) prenne le temps de ramasser les débris sur sa portion de route, un chemin, un lieu,....

La municipalité mettra à disposition des sacs poubelle le matin et un container sera mis en place devant la mairie ce jour là pour collecter l'ensemble de ces déchets.

Une photo sera faite en fin de journée pour mettre en valeur cette opération.

Cette journée, serait l'occasion de prendre conscience de l'importance du respect de la nature, de promouvoir le tri des déchets et de surcroit de faire un peu d'activité physique.

Il ne faudra pas hésiter à faire participer les enfants pour les encourager dans la protection de la nature et de l'environnement.



## ENTREPRENDRE A GRACE-UZEL

Je suis installée depuis un an et demi à Grâce-Uzel en tant que Relaxologue et Energéticienne. Je vous accueille dans un cadre spacieux et chaleureux de 40 m<sup>2</sup> pour des séances individuelles, des cours hebdomadaires de Yoga Du Sommeil (Yoga NIDRA) et des ateliers de groupe ponctuels.



### Relaxation : Accompagnement individuel / cours hebdomadaires

La vie professionnelle et la vie familiale nous sollicitent de plus en plus, nous oublions de prendre soin de nous, de notre corps, de nous poser.

Il en résulte des dysfonctionnements, des déséquilibres d'ordre émotionnels et physiques (fatigue, tristesse, ras le bol, problème de sommeil, douleurs).

En tant que Relaxologue, je vous accompagne vers un mieux-être intérieur pour une vie quotidienne plus sereine.

Je vous propose une compréhension, une vision et des outils qui vous aideront à dépasser certaines situations personnelles difficiles (deuil, maladie, conflits).

### Energétique : soins individuels

Lors de mes soins énergétiques, je regarde ce qui émane de votre corps physique, de l'énergie qui l'entoure.

En fonction de ce que j'y vois, ressens ou entends : je nettoie, rééquilibre et libère.

Depuis mon plus jeune âge, ces perceptions, cette clairvoyance, cette sensibilité « médiumnique » me permettent de capter des informations sur tous les plans.

Je suis une intermédiaire entre le monde concret, celui de notre vie quotidienne et le monde « au-delà » du visible.

### Ateliers ponctuels :

Au gré des saisons, de mes envies et de ma créativité, j'organise des ateliers, des sorties, des conférences sur différents thèmes :

Nature : conscience de ce qui nous entoure et ressentis

Fêtes celtiques et passages de saisons : harmoniser ses énergies et sa vie

Développement personnel : outils et aides pour la vie quotidienne

Etc.

Je vous invite à consulter mon site internet pour toutes informations complémentaires et à vous inscrire à ma lettre d'information pour être tenu au courant des ateliers à venir.

Si vous avez des questions ou besoin de renseignements, n'hésitez pas à me contacter.



Tel : 06 40 15 14 87

Mail : [helenreminiac@orange.fr](mailto:helenreminiac@orange.fr)

Site internet : [www.helenereminiac.jimdofree.com](http://www.helenereminiac.jimdofree.com)

Au plaisir de vous rencontrer,  
Coeur-dialement,  
Hélène Réminiac

# INITIATIVES SOLIDAIRES ET INNOVANTES

Depuis le début de la pandémie, les salariés, familles et partenaires de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor ont fait preuve d'entraide et d'imagination pour traverser la crise sanitaire. De nombreuses actions solidaires en faveur des personnes accompagnées ont été mises en place dans les établissements et services de l'association. Gros plan sur quatre d'entre elles.

### Un blog qui maintient le lien avec les familles

Au plus fort de l'épidémie, les visites étaient proscrites dans les maisons d'accueil spécialisées (MAS). Pour les parents, ne plus voir leur fils ou leur fille, le week-end, a été une situation difficile à vivre. « *La séparation est dure*, confiait en avril dernier Marie-Claude Taton, la maman de Mathieu, résident à la MAS de Paimpol. *Mon fils me manque. Nous n'avons jamais été séparés aussi longtemps...* »

Pour pallier cette situation, les maisons d'accueil de l'Association ont créé un blog sur lequel les activités des résidents se dévoilent au jour le jour, à travers des photos et des vidéos mises en ligne par le personnel. « *Dès qu'un message est posté sur le blog, on reçoit un mail d'alerte*, explique la maman de Mathieu. *Il suffit de se connecter au site, de valider son mot de passe et on y accède facilement. Voir son fils et les autres résidents en photo, ça fait plaisir et ça nous rassure de savoir qu'ils sont entre de bonnes mains. Ce blog est une belle initiative !* »

Comme le rappelle François Goupil, directeur des MAS de Saint-Brieuc, « *ce blog se veut avant tout interactif. Chaque parent peut poster un commentaire quand il le souhaite* ». Pour Marie Béral, maman d'Alain accueilli à la MAS de Paimpol, « *il est le bienvenu dans une période où en tant que parents, on se pose beaucoup de questions...*, c'est un outil de communication indispensable. » Une bouffée d'oxygène, un lien très précieux pour garder le contact.



Denis ici dans le garage de ses parents où un mini-atelier a été spécialement aménagé pour lui.

### L'atelier-travail à la maison, un exemple à suivre

La crise du Covid-19 a bouleversé notre façon de travailler et pas seulement dans les bureaux. A Loudéac, des parents ont aménagé un mini-atelier dans le garage du domicile familial pour leur fils Denis qui ne peut se rendre à l'ESAT. Opéré pour des problèmes cardiaques, Denis (36 ans) est considéré comme une personne à risque. Malgré les règles de sécurité sanitaire relatives aux gestes barrières et à la distanciation, il n'est pas autorisé à retourner à l'ESAT. « *Pour lui, l'activité ne pouvait pas s'arrêter comme ça, du jour au lendemain* », confie Christine, sa maman qui a eu la bonne idée de solliciter l'établissement pour délocaliser le travail de son fils à la maison. Une demande acceptée par la direction et qui répond aux directives de l'ARS favorisant « *le maintien au domicile des travailleurs en situation de handicap présentant des risques de santé* ». Moniteur de l'atelier cartonnage à l'ESAT de Loudéac, Thierry Jouan se réjouit de cette initiative. « *Denis maîtrise parfaitement le collage de fenêtres sur carton pour la fabrication de boîtes de volaille destinées à l'abattoir de dindes. Il n'a pas besoin de l'aide de son moniteur. Nous sommes très satisfaits et fiers de son travail.* » Ses parents le sont tout autant. « *Avec ce travail, notre fils garde toujours un pied à l'ESAT. C'est une belle expérience !* » Un exemple à suivre.



Des MAS de l'Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor postent régulièrement des photos et des messages pour raconter le quotidien des résidents aux familles.



# OPERATION PAELLA A EMPORTER

Déjeunez solidaires, en achetant une part de paëlla, élaborée à la cuisine centrale de l'ESAT de Loudéac, par des personnes en situation de handicap au profit d'enfants et adultes en situation de handicap. Commande avant le 24 avril pour une livraison le 29 mai.



Avec la Section des Parents de Loudéac l'ADAPEI-Nouvelles Côtes d'Armor



Paëlla à Emportée élaborée à la Cuisine Centrale



par des personnes accueillies dans notre Etablissement de Soutien et d'Aide par le Travail formées aux normes HACCP.

Commande avant le : 24 avril 2021

Samedi 29 mai 2021 de 10h00 à 12h30

9 € la part

au profit des enfants et adultes accueillis dans nos établissements du secteur de Loudéac (IME-ESAT-Foyer ...)



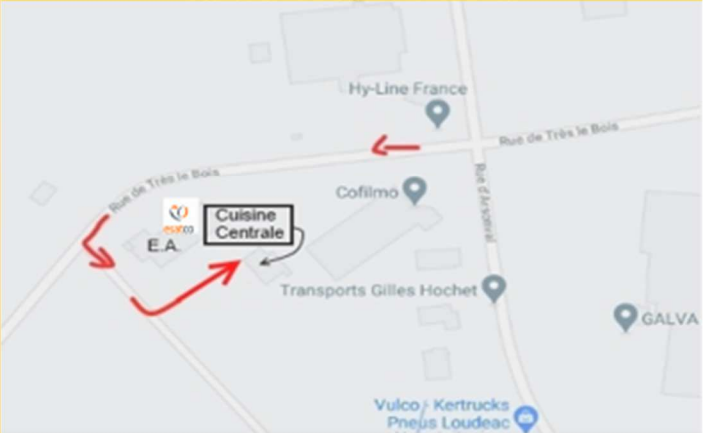
La section de parents de Loudéac de l'association ADAPEI Nouvelles Côtes d'Armor organise une vente de repas à emporter.

Les bénéfices de cette opération seront utilisés pour apporter du bien-être aux personnes en situation de handicap que nous accueillons dans les diverses structures de l'association du secteur de Loudéac.

Exemple d'actions financées par la section de parents:

- Financement d'atelier danse et escalade pour des jeunes du SESSAD de Loudéac
- Financement d'un atelier Théâtre pour les enfants de l'IME de Loudéac
- Financement d'atelier d'équithérapie pour des adultes du foyer de vie d'Hémonstoir.
- Financement d'un terrain de boules au foyer d'hébergement « Cadéac » à Loudéac – etc...

Les repas sont à retirer à esatco Cuisine Centrale, ZI Très le Bois 22600 Loudéac, le samedi 29 mai 2021, entre 10 h et 12 h 30.



Pour vos commandes d'adresser à :

Mr et Mme Salomé au 23 rue du Pinson à Grace Uzel. 02 96 26 03 16. Un service de livraison à Grace Uzel sera mis en place.

Merci de votre soutien.



## DATES A RETENIR

Vendredi 9 avril: conseil municipal.

Mardi 13 et 14 avril : Don du sang au palais des congrès à Loudéac.

Mardi 13 avril: coupure de courant de 14h à 16h sur une grande partie de la commune.

Samedi 17 avril : opération « nettoie ton kilomètre » .

Du 10 avril au 25 avril : vacances scolaires.

Du 12 au 28 mai: exposition « bookface » à la salle arc-en-ciel .



### Renseignements utiles

Mairie

 **02.96.28.81.78**

 **mairiedegrace-uzel@orange.fr**

 **<http://www.grace-uzel.fr>**



### Horaires d'ouverture :

De 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00 le lundi.

De 8 H 30 à 12 H 00 le mardi, jeudi et le vendredi.


Cantine - Accueil périscolaire  **02.96.67.38.90**

École  **02.96.28.88.96**

Bibliothèque :

 **Lundi et samedi de 11 à 12 h.**  
**bibliothequedegrace-uzel@orange.fr**

Pompiers  **18**

Samu  **15**

} **Numéro unique 112**

Centre Vétérinaire  **02.96.28.80.42**

Pharmacie de garde  **3237**

### Équipe de rédaction

François HINDRE, Anaïk LUCAS, Miguel PINÇON,  
Angélique DAVID, Jean-Marc VIDÉLOT





# ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

## Valable en France métropolitaine (hors Outre-mer)

En application de l'article 4 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Nom et prénom: .....  
Date de naissance: ...../...../.....  
Adresse du domicile: .....

Je me déplace pour l'une des raisons suivantes: →



Entre 6h et 19h	Entre 19h et 6h
--------------------	--------------------

**1 Activité professionnelle, enseignement et formation, mission d'intérêt général**

- Déplacements entre le domicile et le lieu de travail ou d'enseignement ou de formation.
- Déplacements professionnels ne pouvant être différés, livraisons.
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle.
- Déplacements liés à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

**2 Santé (consultations et soins)**

- Déplacements pour des consultations, examens, actes de prévention (dont vaccination) et soins ne pouvant être assurés à distance ou pour l'achat de produits de santé.

**3 Motif familial impérieux, assistance aux personnes vulnérables, garde d'enfants, situation de handicap**

- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires, ou pour la garde d'enfants.
- Déplacements de personnes en situation de handicap et de leur accompagnant.

**4 Convocation judiciaire ou administrative, démarches ne pouvant être menées à distance**

- Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative, pour se rendre dans un service public ou chez un professionnel du droit, pour un acte ou une démarche qui ne peut être réalisé à distance.

**5 Déménagement**

- Déplacements liés à un déménagement résultant d'un changement de domicile.
- Déplacements indispensables à l'acquisition ou à la location d'une résidence principale, ne pouvant être différés.

**6 Achats, établissements culturels ou lieux de culte (au sein de mon département\*)**

- Déplacements pour effectuer des achats de première nécessité, pour les retraits de commandes, ou pour bénéficier de prestations de service.
- Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel ouvert ou un lieu de culte.

**7 Activité physique, de plein air, promenade (dans un rayon de 10 kilomètres autour de votre domicile)**

- Déplacements liés à la promenade, à l'activité physique individuelle, à l'activité de plein air, aux besoins des animaux de compagnie.

Vous ne devez remplir l'attestation pour ce motif que si vous ne pouvez présenter un justificatif de domicile.

**8 Animaux de compagnie, le soir et la nuit**

- Déplacements brefs pour les besoins des animaux de compagnie (dans un rayon de 1 kilomètre autour du domicile).

\* Pour les personnes résidant aux frontières d'un département, une tolérance de 30 kilomètres au-delà du département est acceptée.

Le: ...../...../2021 à ..... h .....  
Signature: